

Sous la forme de journées professionnelles, l'Union sociale pour l'habitat propose un approfondissement systématique des connaissances et savoir-faire mobilisés par les organismes Hlm et les associations régionales.

09
NOVEMBRE
2017

JOURNÉE
PROFESSIONNELLE
DE L'UNION



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

**LES ENJEUX DE
TRANQUILLITÉ
RÉSIDENTIELLE ET
DE SÉCURITÉ DANS
L'HABITAT SOCIAL**

Centre de conférence CAPITAL 8 - 32 rue de Monceau 75008 Paris
Métro : Courcelles, Monceau (ligne 2) - Miromesnil (lignes 9 et 13)

Les enjeux de tranquillité résidentielle et de sécurité dans l'habitat social

Au cours des dernières années, la question de la sécurité dans l'habitat a connu de profondes évolutions et les organismes sont confrontés à la gestion de situations de plus en plus complexes sur certains de leurs patrimoines. L'Union sociale pour l'habitat, qui accompagne les bailleurs dans le champ de la tranquillité résidentielle et de la sécurité, a intensifié ses réflexions et ses travaux dans ce domaine.

Tout en tentant de définir leur champ de compétences et les limites de leurs actions, les organismes doivent mettre en œuvre des partenariats et une stratégie en matière de tranquillité-sécurité. Quelle collaboration efficace pourrait être mise en œuvre entre Etat, bailleurs et collectivités locales ? Quels partenariats et quelle articulation entre les différents acteurs permettraient de réduire le sentiment d'insécurité dans les quartiers ?

Animation : **Béatrix Mora**, directrice des politiques urbaines et sociales de l'Union sociale pour l'habitat et **Philippe Gomez**, conseiller sûreté de l'Union sociale pour l'habitat

↘ MATIN

09h00

Accueil des participants

10h00

Introduction par **Béatrix Mora**, directrice des politiques urbaines et sociales de l'Union sociale pour l'habitat

10h10

Évolution du cadre institutionnel par **Eric Chalumeau** - président de la société Sur&Tis

10h30

Face aux enjeux de tranquillité résidentielle et de sécurité, quelles stratégies les bailleurs sociaux peuvent-ils développer ?

Les points de repères définis par l'USH - Les actions menées par les bailleurs - Quel est le positionnement du bailleur ? Quelle analyse font les bailleurs de la situation ? Comment la mesurent-ils ? Quelles sont les réponses graduées ? Quels moyens sont mis en œuvre ? Jusqu'où peuvent-ils s'investir ? Quelles sont les limites de leur intervention et de leurs actions ? Le rôle du référent sécurité

Béatrix Mora, directrice des politiques urbaines et sociales de l'Union sociale pour l'habitat, **Philippe Gomez**, conseiller sûreté de l'Union sociale pour l'habitat, **François Dreux**, chargé de mission politique de la ville et sûreté à Lille Métropole Habitat, **Julien Leplaideur** responsable du pôle innovation sociale à l'AORIF

11h15

Échanges avec la salle

11h30

Table ronde : Dans quel cadre partenarial co-construire la sécurité ?

Quels partenariats ? Les dispositifs et leurs limites (CLSPD, GLTD) ? Quels interlocuteurs ? Que peut-on attendre d'eux ? Quels moyens sont mis en œuvre par les différents partenaires institutionnels ?

Renaud Bellamy, commissaire de police à la Direction centrale de la sécurité publique, **Gilbert Flam**, magistrat à Bobigny, **Jean-Claude Menault**, directeur de cabinet auprès de la direction générale de Vilogia, **Fabienne Delcambre**, directeur général de Le Mans Métropole Habitat, **Jean-Marie Vilain**, maire de Viry-Châtillon

12h15

Échanges avec la salle et conclusions de la matinée par Éric Chalumeau

12h30

Déjeuner

↘ APRÈS-MIDI

14h00

Les situations les plus complexes au plan de la tranquillité et de la sécurité et leur évolution

Présentation par **Michel Kokoreff** - sociologue - «*Métamorphoses des territoires et des sociabilités dans les quartiers populaires*»

14h20

Table ronde : Quels modes d'approche et de traitement de ces situations au travers des actions inter bailleurs ou inter partenaires mises en œuvre par les organismes ?

Pascal Barbottin, directeur général de Patrimoine SA Languedocienne, **Jean-Alain Steinfeld**, président du directoire d'Efdis, **Michel Kokoreff**, sociologue

15h45-16h00

Échanges avec la salle

Toute inscription ou toute annulation doit parvenir avant le 31 octobre 2017.
Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.